

# SUISSE

## Nouvelles inquiétudes sur les taux

**PRÉVOYANCE.** Les caisses ont atteint en Suisse un rendement moyen de 2,6% lors des dix dernières années. En dessous des 3,5% prévus.

PHILIPPE REY

La force du franc et les pertes sur les marchés d'actions exercent une pression sur les rendements à court terme, ce qui a épuisé les réserves de fluctuations et abaissé le taux de couverture des caisses de pension. Le taux de couverture moyen pondéré en fonction de la fortune pour l'ensemble des caisses s'élevait à 95% à la fin du mois d'août dernier, 100% pour les caisses de droit privé et 88,9% pour celles de droit public, selon une étude conduite par Complementa et présentée hier à Zurich dans le cadre des rencontres d'automne de Swisscanto sur la prévoyance professionnelle.

41% des caisses de droit privé et 83% des caisses publiques se trouvent sans doute en état de sous-couverture, selon Complementa. Sur le long terme, les taux d'intérêt qui se maintiennent à des planchers record représentent le

plus grand défi des caisses de pension. Davantage que la volatilité des actifs détenus. A fin 2010, les actions se taillaient une part de 28% (10,5% pour les actions suisses et 17,5% pour les actions étrangères) de la fortune des caisses de pension prises en compte par Complementa.

Le système actuel de prévoyance professionnelle, avec des garanties de prestations couplées à des volatilités élevées et à de faibles rendements, induit des effets de redistribution considérables entre les différentes classes d'âge, qui ne sont pas souhaitables. Des rentes fixes requièrent, de fait, un système comportant des réserves qui doivent être constamment reconstituées. Or, certaines classes d'âge peuvent être massivement pénalisées ou favorisées suivant les conditions du marché. C'est pourquoi certains responsables, dont Hanspeter Konrad, directeur de l'ASIP (Association suisse des ins-

titutions de prévoyance) et Gérard Fischer, CEO de Swisscanto, prônent un système flexible, dans lequel les assurés participent tant aux excédents qu'aux pertes en fonction de leur part à leur fortune. Beaucoup de monde craint un scénario à la japonaise, c'est-à-dire de déflation et de taux d'intérêt bas durables. Ce qui revient peut-être à regarder dans le rétroviseur : une baisse des rendements obligataires depuis vingt ans, particulièrement sur le franc. Car si l'inflation est un phénomène essentiellement monétaire, elle est probable dans les années à venir et signifie que les placements obligataires sont crassement surévalués aujourd'hui.

La situation actuelle rend la vie dure aux caisses de pension pour obtenir un rendement suffisant de leurs actifs. Celles-ci ont atteint en moyenne un taux de rendement annuel de 2,6% lors des dix dernières années, d'après Othmar



**PETER BÄNZIGER.** Le CIO de Swisscanto déplore un taux de rendement trop bas (sans risque).

Simeon, responsable du conseil en prévoyance professionnelle de Swisscanto. Ce rendement demeure bien en dessous d'un taux d'intérêt technique moyen de 3,5% appliqué en Suisse.

Le taux d'intérêt technique n'est rien d'autre que le rendement moyen attendu de la fortune pour les 20 prochaines années. Il sert à escompter les prestations futures et est donc essentiel pour le taux de couverture d'une caisse. Plus le rendement attendu est

élevé, plus le capital de couverture nécessaire est faible. En revanche, un taux d'intérêt technique plus bas correspond à une plus grande prudence et nécessite un besoin de capital plus important.

De manière générale et empirique, une réduction de 1% du taux d'intérêt technique entraîne un besoin supplémentaire de capital d'environ 10% du capital de prévoyance et donc un taux de couverture plus bas. C'est pourquoi les caisses qui sont moins bien capitalisées renoncent souvent à abaisser leurs taux techniques. Par manque de moyens. ■

UN TAUX D'INTÉRÊT TECHNIQUE UNIFORME EST NÉCESSAIRE POUR RÉALISER DES COMPARAISONS ENTRE CAISSES.

### HPR: pari réussi pour la première Pause Prévoyance

Du 30 août au 2 septembre, La Pause Prévoyance, a réuni une septantaine de professionnels lors d'un cycle de conférences consacré aux taux d'intérêts. Avec 50 caisses de pensions représentées et un auditoire de qualité, ce premier cycle de conférences sur les enjeux de la prévoyance professionnelle a rencontré son public. En l'espace de deux heures et dans quatre villes romandes, les trois partenaires privilégiés du conseil de fondation d'une caisse de pensions – l'actuaire, le financier et le réviseur – ont exposé leur point de vue sur ce sujet d'actualité de la prévoyance professionnelle. Convaincus de la nécessité de la formation et du débat, Hpr et ses partenaires Lusenti Partners et BDO entendent reconduire l'expérience sur un rythme bisannuel. La prochaine session aura lieu au printemps 2012 sur un nouveau thème. Hpr est une société indépendante de services spécialisés en actuariat, prévoyance et assurances, basée à Genève et à Vevey.

### ZFS: nouvelle responsable marketing

Zurich Financial Services Group (ZFS) a nommé Isabelle Conner nouvelle responsable marketing (Group Chief Marketing Officer). Cette double nationale Américaine et Française entrera en fonction le 1<sup>er</sup> octobre prochain à la place d'Arun Sinha.

### KPMG: nouveau responsable de Forensic

KPMG a nommé Philippe Fleury à la direction de son unité Forensic. Agé de 39 ans, M. Fleury succède à Anne van Heerden, qui quitte la société après dix années d'activité. La responsabilité du domaine Forensic comprend «la prise en charge de la coordination du savoir-faire spécifique et des mandats des clients dans ce domaine».

## Les deux côtés du bilan

**CIC.** Le groupe français relance son développement en Suisse romande.

JULIO JATON

La banque CIC Suisse affiche ses ambitions en nommant Michel Berger à la tête de sa succursale de Lausanne, la plus ancienne en Suisse romande (L'Agefi de mardi). La filiale de la deuxième plus grande banque de détail française, le groupe Crédit Mutuel-CIC, poursuit ainsi son essor actuel. La banque universelle prévoit par cette nomination de poursuivre sa stratégie duale, reposant avant tout sur ses chefs d'agence, et qui consiste à fournir des services autant aux entreprises qu'aux entrepreneurs et aux cadres.

Ainsi, l'expérience et le réseau que Michel Berger a acquis lors de ses précédentes fonctions, notamment à la BCV, était déterminant. Le responsable de communication, Sebastian Comment, explique les raisons de ce choix: «La banque offrant aux entreprises et aux clients privés des conseils en gestion de trésorerie ainsi qu'en financement, il est essentiel pour nous d'avoir un chef de succursale expérimenté dans ces deux volets de la banque commerciale.» La philosophie sous-jacente de cette stratégie est peut-être à chercher dans la structure de la maison mère, comme l'explique Michel Berger: «Nous cherchons une relation plus complète et sur le long terme avec notre clientèle. De là à dire que cette philosophie est héritée de l'esprit de banque coopérative de notre maison mère, il n'y a qu'un pas.»

Renforçant au fil des années sa présence régionale par les ouvertures successives de nouvelles succursales à Neuchâtel (2007), à Fribourg (2008) et à Sion (2011), CIC



**MICHEL BERGER.** Nouveau directeur de la succursale de Lausanne.

a augmenté de manière significative son volume d'affaire. Cette stratégie géographique s'est avérée payante, car les résultats pour la Suisse romande sont au-dessus de la moyenne suisse.

La locomotive de cette croissance est l'activité de crédit qui a crû de plus de 10% l'année dernière, tirée par le développement des prêts hypothécaires qui ont progressé de 13%. Malgré ce fait, la banque affiche une volonté stratégique de croissance des deux côtés du bilan. «Nous visons aussi une augmentation de nos fonds passifs» explique Michel Berger «pour augmenter leurs actifs sous gestion les banques ont de nombreuses opportunités. En effet, de multiples investisseurs se trouvent sur le marché à la recherche de solutions d'investissement.» Pour développer les activités dans le canton de Vaud, Michel Berger compte mettre à profit son expérience passée de relation manager afin de renforcer les différents segments d'affaire couverts par la banque en s'appuyant sur une équipe qui se renforcera dans l'avenir. «Le modèle d'affaire de CIC Suisse, comme banque universelle, permet au conseiller de la clientèle de s'appuyer sur des experts dans les différents métiers de la banque» précise Sebastian Comment. Ainsi, la banque a fait de sa spécialité un marché niche quelque peu atypique avec le financement d'avions et de bateaux. ■

## Encerclement prévisible de la gestion privée

Jean-Baptiste Zufferey décrit comment les gérants indépendants devront être surveillés à l'avenir.

«Il faut éviter avant tout la pseudo surveillance». L'autorégulation des gérants indépendants n'est plus vendable dans le contexte post-crise financière, estime Jean-Baptiste Zufferey, qui s'exprimait hier lors du salon Invest'11 de Genève. Membre du conseil d'administration de la Finma, il milite pour une surveillance ciselée pour les besoins des gérants de fortune indépendants et de leurs clients.

Après plus de vingt ans de réflexion et de commissions dont les recommandations n'ont pas toujours été suivies d'effet, une surveillance systématique des gérants de fortune indépendants (GFI) est incontournable, mais pas n'importe comment, explique Zufferey, qui s'exprime à titre personnel. Son point de vue correspond néanmoins aux messages récemment transmis par la Finma. L'environnement juridique international ajoute des couches de réglementations - la directive AIFM ou la Mifid notamment - et les intermédiaires financiers suisses devront s'y adapter. La révision de la LPCC en est le premier pas. Mais s'adapter comment? «En évitant de considérer les gérants indépendants comme des mini banques et donc de leur imposer les mêmes contraintes», poursuit le professeur de Droit. Selon lui, les indépendants doivent s'attendre à davantage de guidelines à l'avenir, en matière de comportement comme de rémunération, et donc de rétrocessions. «Le Tribunal fédéral a commencé, mais la Mifid interdit les rétrocessions... sauf si elles sont très utiles au client», re-

lève Zufferey avec une pointe d'ironie. Un régime Mifid auquel la Suisse ne va probablement pas couper, selon lui.

Concernant le régime financier souhaitable pour les GFI, ces derniers ont besoin de capital, mais probablement moins que les gérants LPCC, pour qui le seuil est fixé à 200.000 francs. La question des fonds propres porte davantage à controverse. Un GFI n'expose pas ses clients aux mêmes risques qu'une banque dépositaire, car il ne détient pas lui-même des avoirs. Sur le modèle d'autres professions de service, un système d'assurance individuelle ou collective pourrait constituer une solution attractive. Sauf qu'il est «très difficile de trouver des compagnies d'assurance volontaires pour ce type de prestation, ou alors à des tarifs décourageants». Reste que la Finma n'est «pas enthousiaste» à l'idée de surveiller entre 3000 et 5000 GFI, tous de tailles différentes. L'autorité de surveillance exclut d'effectuer elle-même le travail de surveillance sur le terrain et penche pour une délégation. A qui? «A des réviseurs qui ne sont pas soumis à des exigences minimales et qui connaissent mal la gestion?», se demande Zufferey. (SR)

ÉVITER DE CONSIDÉRER LES GÉRANTS INDÉPENDANTS COMME DES MICROBANQUES ET LEUR IMPOSER LES MÊMES TYPES DE CONTRAINTES.

### SPONSORING - MÉCÉNAT

#### HYPOSWISS: sponsor du Tour du Léman

Le Défi Hyposwiss aura lieu ce samedi 24 septembre dès 9h. Avec 160 km à réaliser non-stop depuis la jetée Nord de la Société Nautique de Genève, ce 39<sup>e</sup> Tour du Léman à l'aviron est la plus longue course en bassin fermé du monde et l'une des plus importantes manifestations d'aviron d'endurance au niveau mondial. Cette année, 115 rameurs issus de 23 équipes et de 7 nations (dont l'Égypte) s'attaqueront au record détenu, depuis 2007, par l'équipe allemande formée d'Olaf Behrend, Matthias Auer, Jochen Domscheit, Markus Neumann et Sebastian Frohn, en 11h et 55 minutes. Cette équipe a également remporté les trois dernières éditions. Cette course surnommée «Königin der Regatten» – reine des régates – connaît un succès croissant, comme en témoigne le nombre de participants, qui a doublé en 5 ans. Pour la deuxième année, une course Interentreprises se tiendra en parallèle de la course, dès 10h30.

#### OMEGA: participation au développement d'un nouveau sport

Omega a annoncé sa participation active au développement du Monobob, un nouveau sport d'hiver qui sera présenté à l'Olympia Bob Run de Saint-Moritz, sur la première et unique piste de bobsleigh naturelle au monde. Comme leur nom l'indique, les compétitions de Monobob mettront en scène des bobs fuselés à une place. Ce nouveau sport s'adresse aux hommes comme aux femmes et permet aux athlètes de s'entraîner seul, évitant ainsi tout problème de planning avec leurs collègues. D'une longueur d'environ 2,30 mètres, le Monobob est aussi relativement léger avec ses quelque 130 kilos. Sur la piste, il peut atteindre une vitesse de 120 km/h et soumettre son pilote à une force gravitationnelle de 3G.

### AGENDA

#### JEUDI 22 SEPTEMBRE

CS: indicateur ZEW septembre  
Perrot Duval: AG, Genève

#### VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Orior: journée des investisseurs  
Mindset: résultats S1  
Bank CA St. Gallen AG: AG, extra. sur fusion avec Swissregiobank, Saint-Gall

#### LUNDI 26 SEPTEMBRE

Aryzta: résultats 2010/11  
SIX: CP Liquidnet, Block-Trading et exigences générales, Zurich

#### MARDI 27 SEPTEMBRE

UBS: Indicateur de consommation août 2011  
KOF: prévisions d'automne

#### MERCREDI 28 SEPTEMBRE

USI Group Holdings: résultats S1  
BNS: allocation de Thomas Jordan devant la Statistisch-volkswirtschaftliche Gesellschaft, Bâle

#### JEUDI 29 SEPTEMBRE

International Minerals Corp.: résultats 2010/11  
Zwahlen et Mayr: résultats S1